



AMBASSADE DE SUISSE
EN RÉPUBLIQUE DE CORÉE

SÉOUL, le 5 juillet 1972.

32-10, Songwol-dong, Sudaemoon-ku
I. P. O. Box 2900

Ref.: 361.0 - TR/bl

dir	NS	FK	RS		a/a
Datum	10.7		25.06	B	15.7
Visa			RS		17. JULI 72
EPD	10.7.72		-9		
Ref.	p. B. 73. Corée. O.				

Monsieur l'Ambassadeur, W

Division des Affaires politiques
du Département politique fédéral
B e r n e

Je me réfère au télex que je vous ai envoyé hier concernant le communiqué conjoint publié le 4 juillet à 10 heures par les gouvernements sud et nord coréens.

La veille, le Ministère des affaires étrangères avait convoqué les chefs de mission pour le 4 juillet à 9 heures. Ils ont été reçus en même temps par le Ministre des affaires étrangères. En revanche, les chargés d'affaires (Argentine, Uruguay, Pays-Bas et Suisse) ont été reçus individuellement par le Vice-ministre des affaires étrangères entre 9 h et 9h45.

J'ai été retenu un peu plus longtemps par le Vice-ministre du fait qu'il m'a posé différentes questions sur notre neutralité, dont le sens semblait quelque peu lui échapper. Je l'avais en effet félicité du résultat inespéré et brillant des négociations. Son sourire montrait à quel point il appréciait le compliment mais me dit que cela n'était pas conforme à la neutralité traditionnelle de la Suisse. Une brève mise-au-point s'imposait. Neutralité n'est pas désintéressement et dans des pourparlers de paix la Suisse est toujours volontiers ... agressive! Cette formule a eu le don de plaire, d'où une série de questions. Comme il s'intéressait au problème, je lui ai remis le même jour la documentation que l'Ambassade possède sur la neutralité.

Pour en revenir au communiqué dont le texte intégral vous a été transmis hier par télex, il a constitué une véritable surprise à Séoul. Certes, on s'attendait à une bonne nouvelle mais



- 2 -

pas de cette ampleur. Outre les premiers résultats favorables des négociations entre les Croix-rouges sud et nord coréennes, la presse américaine et locale a fait état de l'interview accordée par les autorités nord-coréennes à un journaliste américain qui a engendré une détente prudente. Après ces prémices encourageantes, l'incident "DPRK" (voir ma communication à ce sujet) est venu jeter une douche froide sur les espoirs d'un rapprochement entre les deux parties divisées. La radio ayant annoncé le 3 juillet qu'une nouvelle importante serait diffusée le lendemain à 10 heures, les milieux diplomatiques de Séoul songeaient à un assouplissement de l'état d'urgence (toujours en vigueur) ou à un communiqué concernant les négociations de la Croix-rouge.

Ce qui me frappe dans ce communiqué c'est d'abord sa solennité, le coup d'éponge sur le passé et, particulièrement, l'idée claire que la réunification est un problème national. Il me paraît très habile et il faut souhaiter que les négociations futures seront conduites avec autant d'habileté. Certes, les soldats restent en caserne et ne rentrent pas encore dans leurs foyers, les armes ne sont toujours pas déposées dans les arsenaux. Après cette première embrassade, chaque partie se méfie de l'autre, reste prudente selon le principe "si tu veux la paix, prépare la guerre".

Deux mots sur les personnalités nord-coréennes:

Young Joo KIM, né en 1922, frère cadet de KIM Il-sung. Considéré comme le quatrième personnage de la hiérarchie de Pyongyang mais le plus fort après KIM Il-sung. Diplômé d'un institut moscovite réservé aux chefs communistes.

PARK Sung-chul, né en 1912, Vice-premier-ministre et conseiller du parti communiste. Commandant de la 15ème division lors de la guerre de Corée. A débuté dans la carrière diplomatique en 1954 comme ambassadeur en Bulgarie. Vice-ministre des affaires étrangères en 1959. De 1961 à 1967 membre du comité

- 3 -

central du parti. Vice-premier-ministre et membre du "Polit-bureau" de Pyongyang en 1970.

Je citerai encore pour la petite histoire que le Secrétaire général de l'UNCURK, les ambassadeurs de Grande-Bretagne, de France et du Japon ont été convoqués le 3 juillet à 19h30 déjà au Ministère des affaires étrangères, ce qui a déclenché l'ire des autres ambassadeurs qui parlaient de discrimination.

-1-

A toutes fins utiles, je vous remets, sous ce pli, une photocopie du communiqué.

Copie de cette lettre est adressée à l'Ambassade de Suisse à Tokyo.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'Affaires a.i. de Suisse:



(Charles Truninger).

1 annexe

SOUTH-NORTH JOINT COMMUNIQUE

Recently there were talks held both in Pyongyang and Seoul to discuss problems of improving South-North relations and unifying the divided Fatherland.

Director Hu Rak Lee of the Central Intelligence Agency of Seoul visited Pyongyang from 2 to 5 May 1972 to hold talks with Director Young Joo Kim of the Organization and Guidance Department of Pyongyang. Second Vice Premier Sung Chul Park, acting on behalf of Director Young Joo Kim, also visited Seoul from 29 May to 1 June 1972 to hold further talks with Director Hu Rak Lee.

With the common desire to achieve peaceful unification of the Fatherland as early as possible, the two sides in these talks had frank and open-hearted exchanges of views, and made great progress in promoting mutual understanding.

In the course of the talks, the two sides, in an effort to remove the misunderstandings and mistrust and mitigate increased tensions that have arisen between the South and the North as a result of long separation, and further to expedite unification of the Fatherland, have reached full agreement on the following points:

1. The two sides have agreed to the following principles for unification of the Fatherland:

First, unification shall be achieved through independent Korean efforts without being subject to external imposition or interference.

Second, unification shall be achieved through peaceful means, and not through the use of force against each other.

Third, as a homogeneous people, a great national unity shall be sought above all, transcending differences in ideas, ideologies, and systems.

2. In order to ease tensions and foster an atmosphere of mutual trust between the South and the North, the two sides have agreed not to slander or defame each other, not to undertake armed provocations whether on a large or small scale, and to take positive measures to prevent inadvertent military incidents.

3. The two sides, in order to restore severed national ties, promote mutual understanding and to expedite independent peaceful unification, have agreed to carry out various exchanges in many fields.

4. The two sides have agreed to cooperate positively with each other to seek early success of the South-North Red Cross talks, which are underway with the fervent expectations of the entire people.

5. The two sides, in order to prevent the outbreak of unexpected military incidents and to deal directly, promptly and accurately with problems arising between the South and the North, have agreed to install a direct telephone line between Seoul and Pyongyang.

6. The two sides, in order to implement the aforementioned agreed items, solve various problems existing between the South and the North, and to settle the unification problem on the basis of the agreed principles for unification of the Fatherland, have agreed to establish and operate a South-North Coordinating Committee co-chaired by Director Hu Rak Lee and Director Young Joo Kim.

7. The two sides, firmly convinced that the aforementioned agreed items correspond with the common aspirations of the entire people, who are anxious to see an early unification of the Fatherland, hereby solemnly pledge before the entire Korean people that they will faithfully carry out these agreed items.

UPHOLDING THE DESIRES OF THEIR RESPECTIVE SUPERIORS

HU RAK LEE

YOUNG JOO KIM

July 4, 1972